

# Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Louis Juvet - BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

### Lycée Louis Juvet - BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social - en apprentissage (22211)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Louis Juvet - BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social - en apprentissage (22211)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	245	6

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	les moyennes des matières en Français - Anglais - LVA et LVB et enseignement technologique ou professionnel	les notes et les moyennes	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail ; autonomie dans les apprentissages, capacité d'organisation	les appréciations des bulletins	Très important
Savoir-être	Assiduité, retard, concentration	nombre de demi journées d'absences et/ou de retard non justifiées et les appréciations	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	implication, goût de l'effort, concentration en classe	les appréciations La lettre de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Délégué élève ou Adhésion à une association ou Projets solidaires	Complémentaire
	engagement et activités	lettre de motivation et CV	Important

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

L'ensemble des candidatures dont le statut confirmé est libellé comme "validé", sont étudiées par la commission.

Une attention particulière est accordée sur les résultats obtenus dans les enseignements tels que le français, l'enseignement professionnel et les langues.

Il en est de même concernant les appréciations du corps enseignant.

La lettre de motivation est également consultée. Elle est un guide dans le classement des candidatures.

Les candidatures sont ensuite classées en fonction des critères ci-dessus.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Enseignements dispensés :

- Gestion de la structure et du service,
- politique de la structure et territoire,
- accompagnement et coordination du parcours de la personne,
- projet et démarche qualité,
- culture générale et expression
- langue vivante 1 (anglais).

Conseils aux candidats :

Les candidats retenus reçoivent un courriel leur indiquant que le choix de l'alternance impose de signer un contrat d'apprentissage. Il leur est rappelé la nécessité de trouver un employeur. Pour ce faire, un accompagnement dans la relecture du CV et une aide sur la lettre de motivation rédigée sont adressés aux candidats selon leurs besoins, ainsi que des propositions de corrections, des modifications à opérer. Une précision sur le rythme des deux années de formation et la nécessité de travailler de façon sérieuse et continue est spécifiée aux candidats. Les formateurs sont présentés comme une aide et un soutien dans le parcours de formation.

**Signature :**

ERIKA ELIZABETH,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Louis  
Jouvet